

CHAMPAGNAC-LA-PRUNE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 septembre 2026

Présents : Christelle BIDAULT, Cécile BROSSEAU, Michel DUBOIS, Sandra FAUCHER, Mickael MATAS, Grégoire NAVEZ, Youri PLANTADE, Martine MAIGROT, Bruno BRINDEL

Excusés : Sylvie ESPARGILIERE (procuration à Christelle BIDAULT), Coralie LAIR (procuration à Cécile BROSSEAU)

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 18 juillet 2026
- Désignation du secrétaire de séance
- Acceptation de devis et demande de subventions pour l'aménagement extérieur du restaurant multiservices
- Acceptation de devis et demande de subventions pour l'aménagement d'une aire de jeux et d'un terrain de pétanque
- Décision modificative budgétaire
- Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance : Sandra FAUCHER

Approbation du procès-verbal du 18 juillet 2026

Résultat du vote ➤ Pour : 10 Abstention : Grégoire NAVEZ

DCM 2026- Acceptation de devis et demande de subventions pour l'aménagement extérieur du restaurant multiservices

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et suivants ;

Vu les devis reçus et analysés ;

Considérant la nécessité de valoriser l'extérieur du restaurant multiservices afin d'en faire un véritable lieu de vie, et en faire un lieu attractif sur notre territoire ;

Considérant l'intérêt de telles installations pour le bien-vivre ensemble, le lien social ;

Madame le Maire expose au Conseil municipal :

Le restaurant multiservices constitue un équipement structurant pour notre commune. Afin d'améliorer l'accueil du public et de créer un espace de convivialité, il est proposé d'aménager ses abords.

Le projet prévoit les aménagements extérieurs suivants :

- L'installation d'une terrasse couverte par une pergola pour les usagers du restaurant ;
- L'installation d'un éclairage extérieur sur le parking du restaurant multiservices ;
- Un aménagement paysager avec plantation de végétaux autour du restaurant multiservices.

Le montant total des travaux s'élève à **34 565,29 € HT** (soit 41 478,35 € TTC), réparti comme suit selon les devis des entreprises :

Travaux	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
Terrassement	EYREIN TP	7 760 €	9 312,00 €
Terrasse en bois	Thibault PELISSIER	8 880,44 €	10 656,53 €
Pergola en acier	Jordan DULTY	8 400 €	10 080,00 €
Cinq candélabres	NOVEA	6 513.24 €	7 815,89 €
Fleurissement	MIRAT	3 011,61 €	3 613,93 €

Pour financer cette opération, des demandes de subventions seront déposées auprès des partenaires institutionnels. À titre indicatif, le plan de financement prévisionnel est proposé comme suit :

DÉPENSES

- Coût total des travaux (HT) : **34 565,29 € HT**

RECETTES (Plan de financement prévisionnel)

- Subvention du Conseil Départemental : 25% €
- Subvention du FEDER :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

1. **Approuve** les devis des entreprises ci-dessus pour un montant total de **34 565,29 € HT** / (soit 41 478,35 € TTC).
2. **Décide** de réaliser les travaux d'aménagement extérieur du restaurant multiservices de Champagnac-la-Prune.
3. **Autorise** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération, notamment les devis.
4. **Approuve** le plan de financement prévisionnel.
5. **Autorise** Madame le Maire à déposer, au nom de la commune de Champagnac-la-Prune, les demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et du FEDER.
6. **Autorise** Madame le Maire à signer les pièces nécessaires à l'obtention et au versement de ces aides.

Pour Bruno, la validation des montants ne pose pas de souci mais pour le choix des entreprises, c'est un peu rapide pour l'étude plus détaillée de leur devis.

Résultat du vote ➤ Pour :

Questions diverses

1/ Point sur l'eau

Le niveau du château d'eau de Rouffy est très bas. Une information a été diffusée dans les boîtes aux lettres des administrés. Les agriculteurs (côté Rouffy et Le Chassang) s'approvisionnent en l'eau dans le bourg.

2/ Point sur installation informatique en mairie

Le secrétariat est équipé d'un nouveau poste accompagné d'une sauvegarde quotidienne. L'ancien ordinateur se trouve dans la salle du Conseil (en plus de celui en libre-service de l'agence postale).

3/ Contractualisation CD pour attribution des subventions

Le document doit être envoyé au CD pour le 2/10.

4/ Bulletin municipal en novembre

Le prochain numéro sera distribué en novembre pour être raccord avec l'ouverture du restaurant multiservices de la commune.

5/ Concert église

Delphine FOURNIER (violoncelliste) propose un récital d'une heure et quart dans l'église de Champagnac le 20 décembre l'après-midi. Sa prestation s'élève à 500€ (400€ + 100€ de SACEM). Il serait intéressant d'y associer le Comité des Fêtes pour agrémenter le concert d'une animation festive autour du thème de Noël. La date sera confirmée après la réunion du calendrier des manifestations, le jeudi 1/10 à Clergoux.

6/ Téléthon édition 2026

Le traditionnel repas des trois communes (Champagnac / Gumont / La Roche Canillac) est programmé cette année le samedi 12/12 à la salle polyvalente de la commune.

7/ Convention avec mairie de La Roche

La convention pour la mise à disposition des agents communaux est reconduite. Elle est en cours de finalisation.

8/ Comice agricole 2027

Le prochain Comice aura lieu à Champagnac-la-Prune. La date du 18/09 a été retenue.

9/ Asso Seniors Doustre Saint Bonnette

Le mercredi 15/09, l'association a proposé une sortie au musée Jacques Chirac à Sarran. Quatre personnes de la commune ont pu bénéficier du transport, de l'entrée au musée et d'un repas (restaurant L'Entracte - gare de Corrèze) pour une participation de seulement 3€ . Elles étaient ravies de cette journée. Prochain rendez-vous le 25/11 pour la visite du musée de l'accordéon.

À l'unanimité, le Conseil ajourne la séance pour raison exceptionnelle et décide de la poursuivre le samedi 10/10 à 9 heure 30.

Séance levée à 10h55

Le Maire, Christelle BIDAULT

La secrétaire de séance, Sandra FAUCHER